# Outil de travail pour la formation des avocats sur la LAPHO



# Objectif

L'objectif de cet outil de travail est de vous montrer comment suivre la formation sur la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) sur Aide juridique en ligne.

#### Introduction

Formation sur la LAPHO

La formation sur la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) est maintenant offerte sous l'onglet « Personnels ». La date limite pour confirmer que vous avez terminé la formation sur la LAPHO est le 31 mars 2020. Si cette date est passée, assurez-vous de terminer la formation le plus tôt possible.

### Aide juridique en ligne

Lorsque vous vous connecterez à Aide juridique en ligne, un message s'affichera pour vous informer que la formation sur la LAPHO est accessible (voir Figure 1).

Pour en savoir plus sur la formation sur la LAPHO, cliquez sur le lien « ici » pour afficher le site Web d'*Aide juridique en ligne* où se trouve la formation. Vous pouvez choisir et suivre chacun des modules de la formation. La formation peut être suivie en français; il suffit de choisir le lien en français (voir Figure 1).

Cliquez OK pour accéder à la page du menu principal. Si vous cliquez sur « Annuler », vous ne pourrez pas accéder à *Aide juridique en ligne* et vous retournerez à la page de connexion.

Rédigé par les Services aux avocats et paiements - janvier 2020

#### AODA Training

The Accessibility for Ontarians with Disabilities Act (AODA) training is now available in the [Personal Info] section. The deadline to submit the completion of AODA training is March 31, 2020. If the deadline has passed, please make sure to complete the training as soon as possible.

To find more details on AODA training, please click here.

#### Formation sur la LAPHO

La formation sur la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) est maintenant offerte sous la rubrique « Renseignements personnels ». La date limite pour confirmer que vous avez terminé la formation sur la LAPHO est le 31 mars 2020. Si la date est passée, assurez-vous de terminer la formation le plus tôt possible.

Pour de plus amples renseignements sur la formation sur la LAPHO, veuillez cliquer ici.

I acknowledge by selecting "OK" that I have read and understand the content in the message(s) above. En cliquant sur « OK », je reconnais avoir lu et compris le contenu du ou des messages ci-dessus.

If you have not read or understand the content of the above message(s) please select "Cancel". Please be advised by doing so you will be unable to proceed further within the Solicitor Portal and you will be taken back to the log-in page. Please contact the Lawyer Service Centre at (416)979-9934 or toll free 1(866)979-9934 for assistance.

Notez que si vous cliquez sur « Annuler », vous ne pourrez pas continuer à avancer dans Aide juridique en ligne et vous serez ramené à la page d'ouverture de session. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Centre d'aide aux avocats au 416 979-9934 ou sans frais au 1 866 979-9934



Figure 1

### Entrer la formation sur Aide juridique en ligne.

Cliquez sur l'onglet « Personnels » et cliquez sur « Visionner/suivre la formation » sous la rubrique « Formation » (voir Figure 2).

Aide Juridio	que Ontario	)			-	
Nouvelles	Compte	Certificat	Client	Personnels	Rapports	Communication
Renseign	ements per	sonnels				
Changer s	on mot de pa	isse				
Changeme	ent d'adresse	•				
Page de	gestion des	listes				
Listes app	rouvées					
Déclaratio	on des avoc	ats				
Déclaratio	n des avocat	s				
Formation	n					
Visionner/	suivre la form	nation				

Figure 2

Choisissez la date à laquelle vous avez terminé la formation dans le calendrier et cochez la case de la mise en garde, puis cliquez sur « Soumettre » (voir Figure 3).

Centre d'appren	tissage						
LEGAL AID ONTABIO ADD JUNERALE ONTABIO				16 janvier 2020 La langue: français			
•	Dépôt des formations						
				1 enreç			
Formation	Date de la fin de la formation	Langue de la formation	Mise en garde	Date de Soumission			
1 LAPHO - 2019		Français	Je connais les obligations que m'impose la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) et j'ai suivi la formation requise par la LAPHO, conformément à la politique d'AJO en la matière.	Soumettre			
Return/Retour			-				
			Click here to	print/Clic à imprimer			

## Figure 3

Si vous cliquez sur « Soumettre » avant de remplir les champs obligatoires (date de la fin de la formation, langue, mise en garde), un message s'affichera (voir Figure 4).

Centre d'apprei	ntissage				
LEGAL AID ONTARIO ADR.J.REPOLE ONDARD					16 janvier 2020 La langue: français
				Dépôt des formations Numéro de fournisseur:	
					1 enreg
Formation	Date de la fin de la formation	Langue de la formation	Mise en garde		Date de Soumission
1 LAPHO - 2019	01/16/2020	Français	<ul> <li>Je connais les obliga LAPHO, conforméme</li> </ul>	es handicapées de l'Ontario (LAPHO) et j'ai suivi la formation requise par la Cochez la case de la mise en garde.	Soumettre
Return/Retour				ОК	
				Click here to p	rint/Clic à imprimer

#### Figure 4

Une fois que vous aurez cliqué sur « Soumettre », les données seront accessibles en lecture seule et vous ne pourrez plus les modifier (voir figure 5). La page peut être imprimée en cliquant sur le bouton d'impression.

Centre d'appren	tissage						
LEGAL AID ONTARD				L	16 janvier 2020 a langue: français		
Dépôt des formations							
Numéro de fournisseur:							
Formation	Date de la fin de la formation	Langue de la formation		Mise en garde	Date de Soumission		
1 LAPHO - 2019	01/16/2020	Français	2	Je connais les obligations que m'impose la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) et j'ai suivi la formation requise par la LAPHO, conformément à la politique d'AJO en la matière.	01/16/2020		
Return/Retour							
				Click here to pri	nt/Clic à imprimer		

### Figure 5

# **REMARQUES**

Bien que la date limite pour terminer la formation soit le 31 mars 2020, vous serez en mesure de compéter la procédure de soumission après cette date (la page de la formation continuera d'être active après le 31 mars 2020.

Les avocats qui se sont joints à AJO après janvier 2020 pourraient avoir déjà suivi la formation sur la LAPHO. Aux fins de suivi, veuillez soumettre la

confirmation que vous avez terminé la formation sur la LAPHO sur Aide juridique en ligne.

**Soumettez** la confirmation une fois que la formation sera terminée car il n'y a pas de possibilité de sauvegarder une ébauche de ces renseignements.